

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLE DE LORRAINE TENUE LE 10 DÉCEMBRE 2019 (19 H 30) AU CENTRE CULTUREL LAURENT G. BELLEY, VILLE DE LORRAINE.

ÉTAIENT PRESENTS

Siège no 1 - M^{me} Martine Guilbault, conseillère
Siège no 2 - M. Pierre Barrette, conseiller
Siège no 3 - M^{me} Diane D. Lavallée, conseillère
Siège no 4 - M. Jocelyn Proulx, conseiller
Siège no 5 - M^{me} Lyne Rémillard, conseillère
Siège no 6 - M. Patrick Archambault, conseiller

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS:

M. Christian Schryburt, directeur général
Me Sylvie Trahan, greffière

Formant quorum sous la présidence de M. Jean Comtois, le maire

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte, il est 19 h 31

Chères Lorraines,
Chers Lorrains,

Je suis enchanté de vous présenter un très court bilan des réalisations 2019 ainsi que les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020, conformément à la *Loi sur les cités et villes*. Les membres de la commission des finances et ceux de l'administration municipale ont travaillé de concert pour préparer un budget équilibré qui respecte nos engagements et le cadre budgétaire de la Ville de Lorraine.

Bilan 2019

Encore une fois, l'année qui s'achève s'est avérée riche en projets porteurs pour notre communauté. L'urbanisme, les travaux publics, la culture, les loisirs, les communications... toutes les sphères de l'administration publique ont bénéficié du travail de l'équipe municipale, pour le mieux-être des citoyens.

Les projets de minicomplexe sportif et de résidence pour aînés progressent rondement et ont franchi de nouvelles étapes grâce au travail effectué par les membres de votre conseil municipal. Le boulevard De Gaulle, principale artère de Lorraine a profité d'une cure de jeunesse. Au sud, le pavage a été refait et, au nord, des aménagements horticoles ont été réalisés sur les terre-pleins. Les conduites d'aqueduc et d'égout ont été réhabilitées sur le chemin de la Meuse et des améliorations importantes ont été faites à nos bâtiments. L'éclairage public dans les stationnements municipaux de même que l'affichage des noms de rues ont été modernisés.

Enjeux et défis pour l'année 2020

Votre conseil municipal réitère sa promesse de respecter ses engagements, les politiques adoptées ainsi que leurs plans d'action. Au cours de la prochaine année, plusieurs défis nous attendent. D'importants travaux de stabilisation préventifs, estimés à 18 M \$ et financés à 74,8 % par le ministère de la Sécurité publique, seront réalisés en début d'année dans le ruisseau Dominique-Juteau. Nous poursuivons également le travail amorcé en 2018, notamment pour réaliser les grands projets de minicomplexe sportif et de résidence pour aînés. Enfin, nous soulignerons tout au long de l'année, le 60^e anniversaire de la ville.

Tarification incitative et collectes intelligentes

Nous amorcerons dès janvier prochain le virage officiel vers les collectes intelligentes et la tarification incitative. Plusieurs avantages découlent de cette nouvelle façon de faire : offrir davantage de collectes du bac gris en été aux citoyens qui le souhaitent ; permettre

aux ménages qui trient bien leurs matières de faire des économies en leur évitant de payer pour un service qu'ils n'utiliseront pas, tout en offrant aux Lorrains, un meilleur contrôle sur leur facture annuelle.

En 2020, pendant que notre système de collectes intelligentes enregistrera une première année de données, le mode de tarification des matières résiduelles restera fixe, comme les années précédentes. Le tarif sera cependant majoré de 15 \$ pour toutes les unités d'habitation. Cette augmentation reflétera mieux la hausse générale des coûts du contrat de collectes.

Les données de levée du bac gris, recueillies du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, seront facturées en 2021. Donc, à la tarification de base de 190 \$ s'ajoutera une tarification variable en fonction du nombre de collectes dont aura bénéficié un ménage. Ainsi, les utilisateurs qui amélioreront leurs habitudes de tri et qui mettront leur bac gris à la rue moins souvent, seulement lorsqu'il est plein, réduiront leur facture.

Taxation 2020

Le taux combiné sera augmenté de 1,9 % par rapport à 2020, passant de 0,8021 \$ à 0,8173 \$ du 100 \$ d'évaluation, un taux inférieur à l'inflation. Ce qui représente environ 75,11 \$ pour une propriété de valeur moyenne évaluée à 395 433 \$.

Tarification de base des services

Outre l'augmentation du tarif de la gestion des matières résiduelles, la tarification de base des services demeure identique à l'année dernière. Comme annoncé l'an dernier, le tarif sur les mètres cubes d'eau potable excédentaires consommés sera désormais arrimé à celui de la Ville de Rosemère, qui nous alimente en eau potable.

Prévisions budgétaires

Les prévisions budgétaires de l'exercice financier s'échelonnant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 se chiffrent à 16 643 630 \$. Comparativement au budget 2019, la hausse totale est limitée à 583 570 \$ et représente une variation de 3,6 %.

Ententes intermunicipales et quotes-parts

Lorraine bénéficiera d'une diminution de 26 % des quotes-parts qu'elle verse à l'Autorité régionale de transport métropolitain ainsi que d'une réduction de 10,3 % des coûts défrayés à la Régie d'assainissement des eaux Rosemère/Lorraine. Cette économie compensera la hausse de 125 000 \$ du coût total réservé à la sécurité publique et à nos obligations contractuelles. En somme, les ententes intermunicipales augmenteront de 21 779 \$ en 2020, tandis que les quotes-parts diminueront de 237 482 \$.

État de la dette

La taxe spéciale, qui correspond à la dette de la Ville de Lorraine, est très bien contrôlée. Au 31 décembre 2019, la dette non consolidée est estimée à 13 482 337 \$. Ce montant exclut les dettes subventionnées par le gouvernement de 3 159 574 \$, la dette pour l'achat des terrains situés dans la forêt du Grand Coteau de 2 142 500 \$ et la dette de secteur de 1 819 789 \$.

Projets prévus pour l'année 2020

Le conseil municipal entend consacrer ses efforts à poursuivre le travail amorcé en 2019 pour la réalisation des grands projets et assurer la continuité des dossiers. Près de 7 M \$ seront investis dans nos infrastructures. Le développement durable, la qualité de vie des citoyens et la qualité des services offerts demeurent des priorités pour les élus ainsi que pour l'administration.

Grands projets :

- Poursuivre le travail amorcé dans le dossier du minicomplexe sportif, avec le dépôt de la demande de subvention ;
- Poursuivre les démarches en vue de construire une résidence pour aînés adjacente à Place Lorraine, endroit privilégié par les aînés ;
- Réaliser une planification stratégique ;
- Souligner le 60^e anniversaire de la ville ;
- Finaliser les discussions avec le ministère des Transports pour reconstruire le mur antibruit ;
- Réaliser des travaux de stabilisation préventifs dans le ruisseau Dominique-Juteau.

Installations sportives, parcs et espaces verts :

- Refaire la surface des terrains de tennis du parc Albert-Clément ;
- Poursuivre les travaux de réfection de sentiers de parc ;
- Mettre en place un processus de consultations publiques de secteur pour mieux cibler les besoins des résidents des quartiers en matière d'aires de jeux et de repos (André-Rufiange, des Sapins et des Sorbiers) ;
- Poursuivre les travaux d'aménagement dans la forêt du Grand Coteau ;
- Procéder au remplacement de l'affichage des noms de parcs.

Infrastructures municipales :

- Mettre à niveau les stations de pompage (TECQ) ;
- Rénover l'entrée principale du Centre culturel Laurent G. Belley ainsi que l'escalier donnant accès au deuxième étage ;
- Réhabiliter le système d'égout pluvial au parc des Érables ;
- Développer les infrastructures pour la phase deux du projet résidentiel Le Domaine des Châteaux de Brisach, situé au nord-ouest du territoire ;
- Poursuivre le programme de reprofilage des fossés.

Administration et achat d'équipements :

- Poursuivre l'électrification du parc automobile municipal en faisant l'acquisition d'un véhicule qui servira lors d'inspections ;
- Procéder au remplacement d'une camionnette au Service des travaux publics et infrastructures ;
- Mettre en place un Service des technologies de l'information.

Environnement et urbanisme :

- Élargir notre programme de subventions pour équipements écologiques afin d'y inclure les produits sanitaires lavables ainsi que les séchoirs à linge extérieurs ;
- Poursuivre les actions de sensibilisation auprès des citoyens qui demeurent en bordure d'un ravin ;
- Produire un guide afin de valoriser les bonnes pratiques pour conserver la stabilité des sols et la biodiversité sur les propriétés résidentielles.

Programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022

Au cours de la prochaine année, le conseil municipal prévoit investir 6 935 000 \$ dans ses infrastructures notamment pour la réfection de conduites et de rues, pour des travaux de stabilisation dans le ruisseau Dominique-Juteau, la construction du minicomplexe sportif et la reconstruction du mur antibruit en bordure de l'autoroute 640. En somme, le développement durable, les parcs et espaces verts, les bâtiments municipaux ainsi que l'acquisition d'équipements et le remplacement d'affichage public figurent au sommet de nos priorités.

Faits saillants du budget 2020

Fidèle à notre engagement, notre équipe est fière de limiter l'augmentation du taux de taxes combiné à 1,9 %, un taux inférieur à l'inflation. L'année 2020 sera riche en projets, qu'ils soient nouveaux ou une continuation du travail amorcé cette année. En plus de poursuivre les démarches pour réaliser les grands projets du minicomplexe sportif et de la résidence pour aînés, nous investirons près de 7 M \$ dans nos infrastructures et nous travaillerons de concert avec les citoyens pour améliorer nos équipements dans certains parcs de secteur. Au chapitre du développement durable, nous bonifierons encore une fois notre programme de subventions environnementales par l'ajout des produits sanitaires réutilisables. Comme 2020 marquera le 60^e anniversaire de Lorraine, nous soulignerons notre sentiment d'appartenance tout au long de l'année, un projet porteur pour toute la communauté. De beaux défis en perspective, que nous relèverons en travaillant dans l'intérêt des citoyens.

Remerciements

En terminant, je tiens à souligner la précieuse collaboration, la rigueur et le grand professionnalisme de la directrice du Service des finances, M^{me} Manon Tremblay, et du directeur général, M. Christian Schryburt. Merci aux directeurs de services pour leur efficacité et leur travail remarquable. J'offre de sincères remerciements aux élus qui siègent à la commission des finances, M^{me} Martine Guilbault, présidente, et M. Patrick Archambault, vice-président, ainsi qu'aux autres membres du conseil municipal : Pierre

Barrette, Diane D. Lavallée, Jocelyn Proulx et Lyne Rémillard. Merci à l'ensemble du personnel de la Ville de Lorraine pour leur dévouement à offrir des services de grande qualité aux Lorraines et aux Lorrains. Et, merci à vous, chers citoyens, pour votre confiance.

En cette période des Fêtes, les membres du Conseil se joignent à moi pour vous offrir, ainsi qu'à vos proches, leurs vœux les plus sincères de santé, d'amitié et de prospérité.

Votre maire,
Jean Comtois

2. Adoption de l'ordre du jour
2019-12-264

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère : Mme Diane D. Lavallée
APPUYÉ par la conseillère : Lyne Rémillard
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

3. ADOPTION – Prévisions budgétaires pour l'année 2020
2019-12-265

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère : Mme Martine Guilbault
APPUYÉ par le conseiller : M. Patrick Archambault
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE le budget des activités financières de l'année 2020 tel qu'établi par le conseil municipal soit et est adopté au montant de dépenses de 16 643 630,00 \$ et au montant total équivalent de revenus de 16 643 630,00 \$;

QU'en conformité avec les dispositions de l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*, la trésorerie de la Ville de Lorraine soit et est autorisée à produire au ministre des Affaires municipale et de l'Occupation du territoire ledit budget 2020.

4. ADOPTION – Programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022
2019-12-266

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller : M. Patrick Archambault
APPUYÉ par la conseillère : Mme Martine Guilbault
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE le programme des dépenses d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022, tel qu'établi par le conseil municipal et prévoyant des dépenses de l'ordre de :

Montant	Année
6 935 000\$	2020
15 615 000\$	2021
15 500 000\$	2022
38 050 000\$	Total

Soit et est adopté par le conseil municipal, le tout conformément aux documents complétés sur les formules officielles du ministère des Affaires municipale et de l'Occupation du territoire.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE
2019-12-267

L'ordre du jour étant épuisé,

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller : M. Pierre Barrette
APPUYÉ par le conseiller : M. Jocelyn Proulx
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE la séance soit levée.

Il est 20 h 34.

JEAN COMTOIS, MAIRE

SYLVIE TRAHAN, GREFFIÈRE